

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-638412

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10302 Société : RAM

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : ENOUSKI Abdelmajid

Date de naissance : 15/07/1963

Adresse : Koutou

Tél. : 0660 308885 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : /

Nom et prénom du malade : KHAYER NADIA Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
				INP :

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

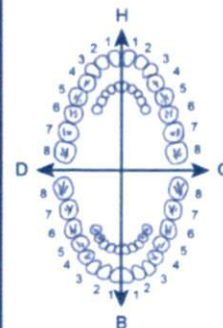
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

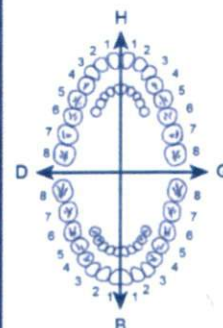
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F. PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25833412	21433552
00000000	00000000
B	
D 00000000	G 00000000
35833411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Instructions à suivre par les assurés pour faciliter le traitement des dossiers

1. Les noms et prénoms de la personne malade doivent obligatoirement être portés par les praticiens eux-mêmes, sur chaque pièce transmise.
2. Les pièces « Maladie » doivent nous être transmises dans les 30 jours qui suivent la guérison ou l'expiration du traitement.
3. Les ordonnances pour traitements spéciaux doivent préciser le nombre et la nature des traitements ainsi que le coefficient y correspondant et détail d'honoraires.
4. Les factures de pharmacie et les notes de frais d'analyse ou de traitements spéciaux doivent toujours être accompagnées des ordonnances du médecin qui les a prescrites ainsi que des photocopies des résultats d'analyses biologiques ou des comptes rendus d'examens radiologiques.
5. Les prospectus et les P.P.M (Prix Public Maroc) concernant les médicaments doivent être joints aux ordonnances.
6. Afin de proroger la garantie des enfants âgés de plus que 21 ans, l'assuré doit produire annuellement un certificat de scolarité correspondant à l'année d'assurance considérée.
7. Dans le cas où le conjoint de l'assuré ne bénéficierait d'aucun régime de prévoyance, merci de demander le questionnaire relatif à la prise en charge du conjoint et/ou des enfants. Ce document doit nous être retourné dûment rempli et accompagné des pièces justificatives nécessaires.
8. Intervention chirurgicale : En cas d'intervention chirurgicale, merci de faire indiquer sur la note de la clinique :
 - a. Les honoraires du chirurgien ainsi que

- le coefficient « K » correspondant à l'intervention ;
- b. La ventilation des frais annexes, aide anesthésie, etc ;
- c. Le nombre de jours d'hospitalisation ;
- d. Le détail des fournitures pharmaceutiques.

9. Maternité : Le versement de l'indemnité forfaitaire de maternité, s'effectue sur présentation d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant.

10. Accident : En cas d'accident, préciser les causes et circonstances et éventuellement les renseignements concernant le tiers ayant occasionné l'accident.

11. Traumatisme : Une lettre explicative précisant les causes et circonstances, date, heure et lieu de l'accident de la voie publique, merci de joindre une photocopie du procès-verbal de la police ou de la gendarmerie.

12. Optique : La déclaration doit comporter la prescription médicale de la facture acquittée de l'opticien précisant les références des verres achetés selon le tarif des opticiens en vigueur au Maroc.

13. Pli confidentiel : Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, merci d'en préciser la nature sous pli cacheté à l'attention du médecin-conseil de la compagnie.

14. Cas de grossesse : Aussitôt qu'une grossesse est diagnostiquée, la déclaration doit nous en être faite immédiatement. À la naissance, merci de nous transmettre un extrait d'acte de naissance du (ou des) nouveau-né(s).

15. Réclamations : Toute réclamation doit être formulée au plus tard dans un délai d'1 mois à compter de la date du dépôt du dossier maladie.

AXA Assurance Maroc : 120-122, avenue Hassan II, Casablanca. Tel. : 05.22.88.92.92 - Fax : 05.22.88.93.54
 Entreprise régie par la loi n° 17-99 portant code des assurances sa au capital de 900 000 000 dirhams
 CNSS 1087255 - RC 34221 Casablanca patente 35502711 IF 01085109



réinventons /
l'assurance et l'épargne

5844206
Déclaration maladie n°

À remplir par la société contractante

Numéro de police / catégorie _____ Date du dépôt du dossier _____

Numéro du bordereau _____

Numéro du sinistre _____

Matricule de l'assuré _____

Numéro d'affiliation à AXA Assurance Maroc _____

Cachet de l'entreprise

À remplir par l'assuré

Nom et prénom de l'assuré (en lettres capitales) **KHAYER NADI**

Date des soins **24069**

Montant des frais exposés _____

Signature de l'assuré **Dr. N. El Mousaif**

À remplir par le médecin

Nom et prénom du malade _____

Lien de parenté _____

Âge du malade _____

Nature des soins **Hypertension**

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, merci de communiquer le renseignement sous pli séparé à l'attention de notre médecin-conseil.

Cadre réservé à AXA Assurance Maroc

Cachet de la cellule « bordereaux » _____

Cachet de la cellule « traitement » _____

Données personnelles

Les données personnelles demandées par l'assureur ont un caractère obligatoire pour obtenir la souscription du présent contrat et l'exécution de l'ensemble des services qui y sont rattachés. Elles sont utilisées exclusivement à cette fin par les services de l'assureur et les tiers autorisés.

La durée de conservation de ces données est limitée à la durée du contrat d'assurance et à la période postérieure pendant laquelle leur conservation est nécessaire pour permettre à l'assureur de respecter ses obligations en fonction des délais de prescription ou en application d'autres dispositions légales.

Par ailleurs, la communication des informations de l'assuré/souscripteur est limitée aux communications obligatoires en fonction des obligations légales et réglementaires qui s'imposent à l'assureur et aux tiers légalement autorisés à obtenir lesdites informations.

L'assureur garantit notamment le respect de la loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Les données sont protégées aussi bien sur support physique qu'électronique, de telle sorte que leur accès soit impossible à des tiers non autorisés.

L'assureur s'assure que les personnes habilitées à traiter les données personnelles connaissent leurs obligations légales en matière de protection de ces données et s'y tiennent.

Les données à caractère personnel peuvent à tout moment faire l'objet d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition auprès du Service gestion des réclamations AXA Assurance Maroc par courrier à l'adresse : 120-122 Avenue Hassan II - 20 000 Casablanca.

De manière expresse, l'assuré/souscripteur autorise l'assureur à utiliser ses coordonnées à des fins de prospections commerciales en vue de proposer d'autres services d'assurance. Il peut s'opposer par courrier à la réception de sollicitations commerciales.



N° : _____

Nom de l'assuré : _____

Bénéficiaire : _____

Frais exposés : _____

Matricule : _____

Lien de parenté : _____

Date du dépôt du dossier : ____ / ____ / ____

Numéro d'ordre : _____

Date des soins : ____ / ____ / ____



**Quittance De Remboursement
Maladie – Maternité**

Société	: AXA FRANCE IARD	N° de sinistre	: 21747519
Contrat n°	: 010 070171 / 00	N° dossier	: 2839284
N° d'affiliation	: 2648	Date de survenance	: 24/06/2021
Matricule Société	: 0	Date de traitement	: 07/07/2021
Assuré	: KHAYER NADIA	Date de remboursement	: 07/07/2021
Bénéficiaire	: KHAYER NADIA	Médecin	: *****

Nature des prestations	Dépense réelles en dhs	Base de remboursement	Cof (nbre)	Taux %	en Remboursement autre Cie	Remboursement AXA
CONSULT° SPECIALISTE	250,00	250,00	0	90.00	0,00	225,00
ANALYSES B	827,40	827,40	0	90.00	0,00	744,66
MEDICAMENTS	146,40	146,40	0	90.00	0,00	131,76
	1 223,80	1 223,80			0,00	1 101,42

Observations :

Informations :

Dr. Nisrine El Moussaif

Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie,
Maladies Métaboliques et Nutrition.

Diplômée de la Faculté de Médecine de Rabat

Ancien Médecin au CHU Ibn Sina de Rabat.

Diabète - Goitre - Cholestérol - Obésité

Maladies des glandes - Troubles hormonaux

Troubles de la croissance et de la puberté.



د. نسرين المساعف

إختصاصية في أمراض السكري

الغدد الهرمونية و التغذية

طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي

ابن سينا و المستشفى العسكري بالرباط

خريجة كلية الطب بالرباط

أمراض السكري، الغدة الدرقية، الكوليسترول،

السمنة، الإضطرابات الهرمونية

تأخر النمو عند الأطفال، تأخر البلوغ...

Kénitra, Le :

25/06/2021

Mr K Hayer

Notice

246140 x 6



Levetthyrox 100mcg

Dep le 25/06/2021

2021 06 25

6 Mois



Dr. Nisrine El Moussaif
Spécialiste en Endocrinologie
diabétologie et Maladies
Métaboliques et Nutrition
Angle boulevard Moulay Abdelaziz et Avenue Mohamed El Qorri
Résidence Charafa, 1er étage, bureau n°5, (En face de la clinique Mimosa), Kénitra
INPE : 10774993

Angle Boulevard Moulay Abdelaziz et Avenue Mohamed El Qorri,

Résidence Charafa, 1er étage, bureau n°5, (En face de la clinique Mimosa), Kénitra

✉ Cabinetdrnisrineelmoussaif@gmail.com

زاوية شارع مولاي عبد العزيز و زنقة محمد القوري

إقامة شرفة، الطابق الأول، مكتب رقم 5 أمام مصحة ميموزا، القنيطرة

☎ 05 37 39 66 66



6 118001 102020

Levothyrox® 100 µg,

Comprimés sécables B/30

PPV: 24,40 DH

7862160342



6 118001 102020

Levothyrox® 100 µg,

Comprimés sécables B/30

PPV: 24,40 DH

7862160342



6 118001 102020

Levothyrox® 100 µg,

Comprimés sécables B/30

PPV: 24,40 DH

7862160342



6 118001 102020

Levothyrox® 100 µg,

Comprimés sécables B/30

PPV: 24,40 DH

7862160342



6 118001 102020

Levothyrox® 100 µg,

Comprimés sécables B/30

PPV: 24,40 DH

7862160342



6 118001 102020

Levothyrox® 100 µg,

Comprimés sécables B/30

PPV: 24,40 DH

7862160342

Dr. Nisrine El Moussaif

Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie,
Maladies Métaboliques et Nutrition.

Diplômée de la Faculté de Médecine de Rabat

Ancien Médecin au CHU Ibn Sina de Rabat.

Diabète - Goitre - Cholestérol - Obésité

Maladies des glandes - Troubles hormonaux

Troubles de la croissance et de la puberté.



د. نسرين المساعف

إختصاصية في أمراض السكري

الغدد الهرمونية و التغذية

طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي

ابن سينا و المستشفى العسكري بالرباط

خريجة كلية الطب بالرباط

أمراض السكري، الغدة الدرقية، الكوليسترول،

السمنة، الإضطرابات الهرمونية

تأخر النمو عند الأطفال، تأخر البلوغ...

Kénitra, Le :

24/06/2014

LABORATOIRE DU GHARB
D'ANALYSES MEDICALES
Kénitra

Mme Khlafel Nafise

Handwritten signature/initials.

Handwritten signature/initials.

Handwritten signature/initials.

Handwritten signature/initials.

Handwritten signature/initials.

Dr. Nisrine El Moussaif
Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie,
Maladies Métaboliques et Nutrition.
Angle Boulevard Moulay Abdelaziz et Avenue Mohamed El Qorri,
Résidence Charafa, 1er étage, bureau N°5 (En face de la clinique Mimosa), Kénitra

Angle Boulevard Moulay Abdelaziz et Avenue Mohamed El Qorri,

Résidence Charafa, 1er étage, bureau N°5 (En face de la clinique Mimosa), Kénitra

زاوية شارع مولاي عبد العزيز و زنقة محمد القوري
إقامة شرق، الطابق الأول، مكتب رقم 5 أمام مضخة ميموزا، القنيطرة

✉ Cabinetdrnisrineelmoussaif@gmail.com

☎ 05 37 39 66 66



مختبر الغرب (متروبول) للتحليلات الطبية
LABORATOIRE DU GHARB (MÉTROPOLE) D'ANALYSES MEDICALES

Biologie de la reproduction (FIV) - Biologie spécialisée



Dr. Amina KHARRAZ

*Biologiste directrice
DU en médecine et biologie
de la reproduction-Assistance
médicale à la procréation*

Fondé en 1987

Dr. Mehdi BOUNOU

*Biologiste médical
Diplômé en assistance médicale
à la procréation de Montpellier*

Kénitra le 24 juin 2021

Madame KHAYER NADIA

FACTURE N°	20073
------------	-------

Analyses :			
Numération formule sanguine -----	B	80	Total : B 610
Glycemie à jeun -----	B	30	
Thyreostimuline (TSH us) -----	B	250	
Ferritine -----	B	250	
Prélèvements :			
Sang-----	K	1	
TOTAL DOSSIER		827,40 DH	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Huit Cent Vingt Sept Dirhams et Quarante Centimes

Dr. MEHDI BOUNOU
Biologiste Médicale
Laboratoire du Gharb Analyses Médicales
INPE 057166512 - Kénitra
Tél : 05 37 37 21 17



مختبر الغرب (متروبول) للتحليلات الطبية

LABORATOIRE DU GHARB (MÉTROPOLE) D'ANALYSES MÉDICALES

Biologie de la reproduction (FIV) - Biologie spécialisée



Dr. Amina KHARRAZ

*Biologiste directrice
DU en médecine et biologie
de la reproduction-Assistance
médicale à la procréation*

Fondé en 1987

Dr. Mehdi BOUNOU

*Biologiste médical
Diplômé en assistance médicale
à la procréation de Montpellier*

Dossier ouvert le : 24/06/21

Prélèvement effectué à 09:00

Edition du : 24/06/21

Madame KHAYER NADIA

Docteur NISRINE EL MOUSSAIF

Réf. : 21F1105

21F1105

Page : 1/2

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

			Normales (Femme Adulte)	Antériorités 19/02/2021
GLOBULES ROUGES				
Hématies -----:	4,00	* M/mm ³	4,2 - 5,2	4,97
Hémoglobine -----:	8,6	* g/100 ml	12 - 16	10,2
Hématocrite -----:	28,2	* %	35 - 45	35,2
- V.G.M. -----:	70,5	* μ ³	85 - 95	
- T.C.M.H. -----:	21,5	* pg	28 - 32	
- C.C.M.H. -----:	30,5	* g/100 ml	30 - 35	
GLOBULES BLANCS				
Numération des leucocytes -----:	6 550	/mm ³	4000 - 10000	7210
Formule leucocytaire				
Polynucléaires Neutrophiles -----:	64,4	%		
Soit :	4 218	/mm ³	1800 - 7700	
Polynucléaires Eosinophiles -----:	1,5	%		
Soit :	98	/mm ³	< 400	
Polynucléaires Basophiles -----:	1,4	%		
Soit :	92	/mm ³	< 100	
Lymphocytes -----:	24,0	%		
Soit :	1 572	/mm ³	1000 - 4000	
Monocytes -----:	8,7	%		
Soit :	570	/mm ³	< 800	
PLAQUETTES				
Résultat -----:	273 000	/mm ³	150000 - 440000	359000

Dr. MEHDI BOUNOU
Biologiste Médicale
Laboratoire du Gharb d'Analyses Médicales
INPE 05 37 37 21 17 - Kenitra
Tél : 05 37 37 21 17



مختبر الغرب (متروبول) للتحليلات الطبية

LABORATOIRE DU GHARB (MÉTROPOLE) D'ANALYSES MEDICALES

Biologie de la reproduction (FIV) - Biologie spécialisée



Dr. Amina KHARRAZ

Fondé en 1987

Dr. Mehdi BOUNOU

*Biologiste directrice
DU en médecine et biologie
de la reproduction-Assistance
médicale à la procréation*

*Biologiste médical
Diplômé en assistance médicale
à la procréation de Montpellier*

Dossier ouvert le : 24/06/21
Prélèvement effectué à 09:00
Edition du : 24/06/21

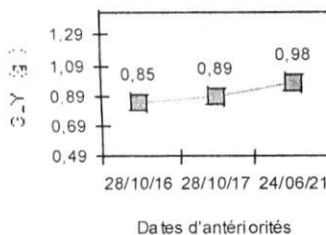
Madame KHAYER NADIA
Docteur NISRINE EL MOUSSAIF
Réf. : 21F1105
21F1105

Page : 2/2

Compte Rendu d'Analyses

BIOCHIMIE (Beckman Coulter)

			Normales	Antériorités
Glycémie a jeun -----	0,98	g/l	0,7 - 1,1	28/10/2017 0,89
Soit :	5	mmol/l	3,88 - 6,11	5



HORMONOLOGIE

TSH_{us} -----	3,220	μUI/ml	0,27 - 4,21	18/11/2020 0,723
<i>(electrochimiluminescence Cobas e411 Roche)</i>				

Remarque: Selon les nouvelles recommandations de la SFE, la valeur cible de la TSH chez la femme enceinte doit être <3 μUI/ml

MARQUEURS

Ferritine -----	3,37 *	ng/ml	13 - 150	19/02/2021 4,42
<i>(electrochimiluminescence Cobas E411 Roche)</i>				

Tenir compte d'une éventuelle inflammation qui fait augmenter la ferritinémie

Dr. MEHDI BOUNOU
Biologiste Médicale
Laboratoire du Gharb d'Analyses Médicales
INPE 057 165 614 - Kénitra
Tél : 05 37 37 21 17